



S U P P L E M E N T

# BREF

## ILE-DE-FRANCE

## ACTIVITE ET CHOMAGE DANS LES ZONES URBAINES SENSIBLES FRANCILIENNES

Les zones urbaines sensibles se différencient toutes les unes des autres, par leur dimension mais également par leur lieu d'implantation. Elles présentent néanmoins des caractéristiques communes, plus ou moins prononcées.

Afin de répondre aux objectifs de la loi du 1er août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine, en particulier dans le domaine de l'emploi, ces caractéristiques doivent être appréciées très précisément.

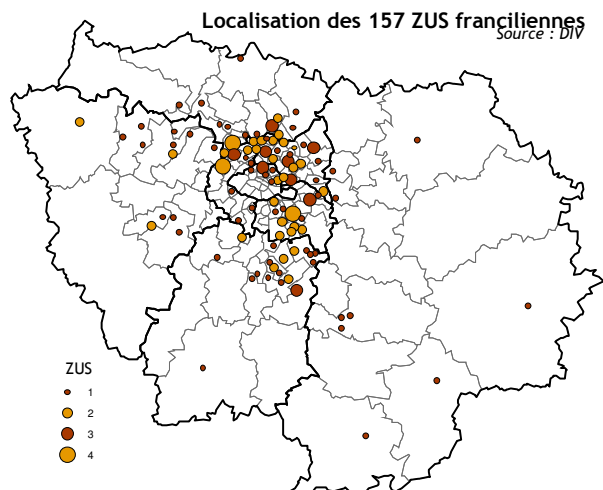
L'amélioration du système statistique permet aujourd'hui un tel diagnostic. Plusieurs sources administratives sont en effet disponibles à l'échelle infra-communale des zones urbaines sensibles, selon une périodicité et des champs qui peuvent certes être différents des autres découpages administratifs, sans en interdire toutefois des comparaisons.

### **LES PRINCIPAUX RESULTATS**

- les ZUS, quartiers essentiellement résidentiels, accueillent 12,2 % de la population régionale pour 5,8 % des entreprises régionales ;
- 64,2 % des établissements implantés en ZUS n'emploient aucun salarié ;
- ils relèvent principalement du commerce et de la construction ; c'est également le cas des créations récentes, proportionnellement assez nombreuses dans ces quartiers ;
- le profil des salariés résidant en ZUS est très spécifique : 18,4 % ont moins de 25 ans, 35,7 % sont ouvriers et 21,6 % travaillent dans les services opérationnels ;
- leurs principaux secteurs employeurs sont ceux faisant appel à une main d'œuvre peu qualifiée et où les postes à temps partiel sont les plus fréquents ;
- Les ZUS accueillent 16,6 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi résidant en Ile-de-France et 18 % de ceux inscrits en catégorie 1 ;
- le profil des demandeurs d'emploi en ZUS est caractérisé par sa jeunesse et son niveau de formation, aujourd'hui encore, en retrait ;
- les principaux métiers recherchés par les demandeurs d'emploi en ZUS sont en conséquence des postes d'employé et d'ouvrier.

## ▲ ELEMENTS DE CADRAGE

La loi du 14 novembre 1996 de mise en œuvre du Pacte de relance pour la Ville a institué de nouveaux quartiers, cibles prioritaires de la politique de la ville, dénommés Zones urbaines sensibles (ZUS). Définies sur des critères qualitatifs (présence de grands ensembles ou de quartiers d'habitat dégradé, déséquilibre entre l'habitat et l'emploi...) et sur une analyse conjointe de l'Etat et des élus locaux, les ZUS sont au nombre de 751 en France métropolitaine, dont 157 en Ile-de-France.



En 1999, 1 330 000 personnes vivent au sein d'une ZUS francilienne, soit 12,2 % de la population régionale. Le poids de la population résidant dans ces quartiers est inégal selon les départements : 22,1 % de la population de Seine-Saint-Denis vit en ZUS, contre 5,8 % de la population parisienne. La taille des ZUS franciliennes est également variable d'un quartier à l'autre : seuls deux d'entre eux accueillent plus de 30 000 habitants (Lochères à Sarcelles et Porte Saint-Denis / Porte Saint-Martin à Paris), pour 14 quartiers de moins de 2 000 habitants.

## ▲ LES ZUS : DES QUARTIERS RESIDENTIELS, AUX ACTIVITES ECONOMIQUES PEU NOMBREUSES...

Au 1<sup>er</sup> janvier 2007, les 43 900 établissements franciliens implantés en ZUS représentent 5,8 % du parc régional<sup>1</sup>. Compte tenu du poids de la population résidant dans ces quartiers, les ZUS sont donc davantage des zones résidentielles que des zones d'activité économique. A l'échelle de l'Ile-de-France, on recense ainsi une moyenne de 70 établissements pour 1 000 habi-

tants, contre 33 dans les quartiers classés ZUS. Les ZUS des Yvelines, de Seine-et-Marne et de l'Essonne apparaissent, comparativement à leur population, comme les moins dotées en établissements : moins de 20 établissements pour 1 000 habitants. Il convient de noter que ces trois départements de grande couronne francilienne affichent également, tous territoires confondus, les plus faibles volumes d'établissements par habitant. Un net contraste entre la situation des ZUS et la moyenne départementale est, en revanche, observé dans les Hauts-de-Seine.

Les neuf ZUS parisiennes affichent, logiquement, la plus forte proportion d'établissements pour 1 000 habitants : 132, contre 152 en moyenne à Paris. Ces quartiers accueillent 5,0 % des établissements implantés en Ile-de-France, soit un poids sensiblement équivalent à celui de la population y résidant. Sans surprise, les ZUS parisiennes concentrent donc la plus forte part d'établissements franciliens implantés en ZUS (37,0 % d'entre eux), suivis de la Seine-Saint-Denis dont les 36 ZUS accueillent « seulement » 18,1 % des établissements franciliens implantés en ZUS.

L'activité économique présente dans ces quartiers apparaît nettement plus resserrée spatialement qu'elle ne l'est d'un point de vue démographique. Si les dix principales ZUS concentrent un habitant en ZUS sur cinq, les dix ZUS les plus pourvues en établissements concentrent en effet un établissement implanté en ZUS sur deux.

### Les 10 ZUS qui accueillent le plus d'établissements

ZUS	communes et départements de rattachement	établissements
Porte Saint-Denis / Porte Saint-Martin	Paris 10e	75 9 498
Fontaine au roi	Paris 11e	75 2 720
Lochères	Sarcelles	95 1 796
La goutte d'or	Paris 18e	75 1 731
Villette / Les quatre chemins	Aubervilliers/Pantin	93 1 725
Grand ensemble	Clichy-sous-Bois/Montfermeil	93 1 179
Belleville	Paris 20e	75 855
Victor Hugo	Clichy	92 819
Dame Blanche / La muette	Garges-lès-Gonesse	95 759
Porte de Saint-Ouen / Porte de Clichy	Paris 17e	75 735

Source : INSEE / SIRENE 2007

## ▲ ... ET DE PLUS PETITE TAILLE

Parmi les 43 900 établissements implantés en ZUS franciliennes au 1<sup>er</sup> janvier 2007, 15 700 emploient au moins un salarié, soit 35,8 % d'entre eux. Hors ZUS, cette part est de 38,5 %. Par analogie à la situation observée en moyenne, les établissements avec salarié(s) sont davantage représentés dans les ZUS de Seine-et-Marne, dans une proportion similaire aux

<sup>1</sup> Champ des données issues du répertoire SIRENE / stock d'établissements actifs : il s'agit des établissements actifs du champ ICS, c'est-à-dire du champ Industrie, Commerce et Services.

Données de cadrage	Ile-de-France	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise
<b>Zones urbaines sensibles (ZUS)</b>	<b>157</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>16</b>	<b>26</b>	<b>16</b>	<b>36</b>	<b>23</b>	<b>22</b>
<b>population en 1999</b>	<b>10 951 136</b>	<b>2 125 851</b>	<b>1 193 511</b>	<b>1 353 957</b>	<b>1 134 026</b>	<b>1 428 678</b>	<b>1 382 928</b>	<b>1 226 961</b>	<b>1 105 224</b>
répartition départementale	100,0%	19,4%	10,9%	12,4%	10,4%	13,0%	12,6%	11,2%	10,1%
part des moins de 20 ans	25,2%	18,3%	28,8%	27,7%	27,2%	23,6%	28,0%	24,8%	29,1%
<b>population résidant en ZUS</b>	<b>1 332 020</b>	<b>123 125</b>	<b>86 153</b>	<b>129 910</b>	<b>180 505</b>	<b>167 067</b>	<b>305 944</b>	<b>149 060</b>	<b>190 256</b>
répartition départementale	100,0%	9,2%	6,5%	9,8%	13,6%	12,5%	23,0%	11,2%	14,3%
part des moins de 20 ans	32,2%	22,1%	34,3%	36,2%	33,5%	28,9%	34,3%	30,5%	34,6%
<b>part de la population résidant en ZUS</b>	<b>12,2%</b>	<b>5,8%</b>	<b>7,2%</b>	<b>9,6%</b>	<b>15,9%</b>	<b>11,7%</b>	<b>22,1%</b>	<b>12,1%</b>	<b>17,2%</b>
<b>établissements économiques au 1er janvier 2007</b>	<b>761 957</b>	<b>322 857</b>	<b>53 678</b>	<b>64 941</b>	<b>50 497</b>	<b>95 141</b>	<b>68 698</b>	<b>59 323</b>	<b>46 822</b>
répartition départementale	100,0%	42,4%	7,0%	8,5%	6,6%	12,5%	9,0%	7,8%	6,1%
part des établissements avec salarié	38,3%	33,0%	46,8%	40,3%	43,4%	37,9%	43,6%	43,7%	43,7%
dont établissements de plus de 50 salariés	3,7%	2,6%	3,4%	3,9%	4,0%	6,6%	3,7%	3,8%	3,6%
<b>établissements en ZUS au 1er janvier 2007</b>	<b>43 869</b>	<b>16 234</b>	<b>1 505</b>	<b>2 224</b>	<b>3 445</b>	<b>4 268</b>	<b>7 960</b>	<b>3 101</b>	<b>5 132</b>
répartition départementale	100,0%	37,0%	3,4%	5,1%	7,9%	9,7%	18,1%	7,1%	11,7%
part des établissements en ZUS avec salarié	35,8%	31,4%	47,0%	37,5%	34,9%	34,3%	39,8%	39,1%	39,7%
dont établissements en ZUS de plus de 50 salariés	1,8%	1,1%	3,1%	2,2%	2,5%	4,0%	1,3%	2,1%	1,4%
<b>part des établissements implantés en ZUS</b>	<b>5,8%</b>	<b>5,0%</b>	<b>2,8%</b>	<b>3,4%</b>	<b>6,8%</b>	<b>4,5%</b>	<b>11,6%</b>	<b>5,2%</b>	<b>11,0%</b>

Sources : INSEE / RP 99 et INSEE / SIRENE 2007

autres espaces du département : 47,0 % des établissements en ZUS ont au moins un salarié, contre 46,8 % hors ZUS. Logiquement, les établissements avec salarié(s) sont moins représentés au sein des ZUS parisiennes : 31,4 % d'entre eux, contre 33,1 % hors ZUS. L'écart le plus sensible est mesuré en Essonne, département où 34,9 % des établissements implantés en ZUS comptent au moins un salarié, contre 44,0 % de ceux implantés hors ZUS.

Sur les 15 700 établissements d'au moins un salarié implantés en ZUS au 1<sup>er</sup> janvier 2007, seuls 280 emploient plus de cinquante salariés, soit 1,8 % d'entre eux (contre 3,8 % hors ZUS). Par analogie à la situation observée en moyenne régionale, les établissements de plus de cinquante salariés sont proportionnellement plus nombreux dans les ZUS des Hauts-de-Seine, avec néanmoins un écart notable par rapport au reste du département : parmi les établissements avec salarié(s) implantés au sein des seize ZUS des Hauts-de-Seine, seuls 4,0 % emploient plus de cinquante salariés, contre 6,7 % hors ZUS. Sur ce critère, le département de Seine-et-Marne est le seul à ne pas afficher de différence sensible entre ses quartiers politique de la ville et ses espaces de droit commun.

### ▲ LES ZUS : DES QUARTIERS DYNAMIQUES

En 2007, l'accroissement de l'activité économique, mesuré par les créations d'établissement hors transfert, a davantage profité aux ZUS qu'aux autres espaces franciliens : alors que ces quartiers concentrent moins de 6 % des établissements franciliens, 7,6 % des créations régionales hors transfert y ont en effet été enregistrées (soit 6 600 créations). Le taux de création<sup>1</sup> en ZUS s'établit ainsi à 15,2 %, contre 11,3 % hors ZUS. En volume, ce sont logiquement les ZUS de Paris et de Seine-Saint-Denis qui captent le plus de créations d'établissements, avec une création hors transfert sur deux. Proportionnellement à l'existant, les ZUS de Seine-Saint-Denis, du Val-d'Oise et du Val-de-Marne apparaissent néanmoins comme les plus dynamiques, avec des taux de création compris entre 18,1 et 19,0 %, soit des ratios nettement supérieurs à ceux observés hors ZUS dans ces départements. A l'opposé, les ZUS parisiennes affichent le plus bas taux de création : 10,2 % en 2007, un niveau comparable au reste de la capitale, déjà fortement dotée en établissements.

établissements au 1 <sup>er</sup> janvier 2007 et créations en 2007	répartition des établissements en ZUS	répartition des créations d'établissement en ZUS	taux de création en ZUS
Paris	37,0%	26,8%	10,2%
Seine-et-Marne	3,4%	4,1%	17,7%
Yvelines	5,1%	5,7%	17,9%
Essonne	7,9%	8,8%	17,6%
Hauts-de-Seine	9,7%	9,9%	16,5%
Seine-Saint-Denis	18,1%	22,5%	19,0%
Val-de-Marne	7,1%	8,0%	18,1%
Val-d'Oise	11,7%	14,1%	18,6%
Ile-de-France	100,0%	100,0%	15,2%

Source : INSEE / SIRENE 2007

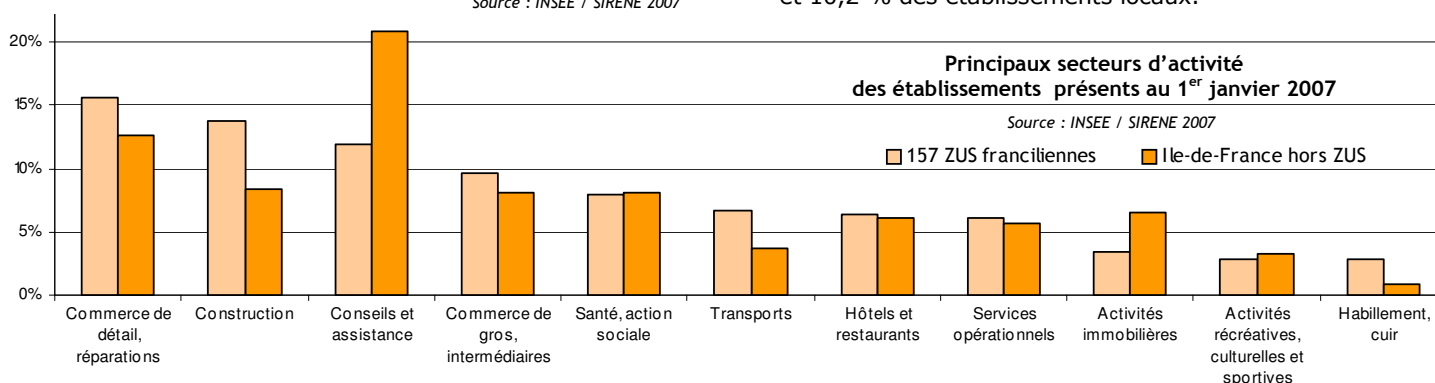
Les créations d'établissement suite à transfert, c'est-à-dire déplacement de moyens de production d'un lieu à un autre, représentent 20,3 % des créations enregistrées en ZUS en 2007, contre une création sur quatre en moyenne régionale. Ce phénomène s'observe davantage dans les ZUS parisiennes et seine-et-marnaises, où respectivement 26,0 et 22,9 % des créations sont consécutives à des transferts. Il est en revanche relativement rare dans les ZUS des Hauts-de-Seine (14,8 %).

### ▲ L'ACTIVITE ECONOMIQUE IMPLANTEE EN ZUS EST PEU TOURNEE VERS LE TERTIAIRE...

La structure des établissements implantés en ZUS se différencie assez clairement de celle observée dans les autres espaces de la métropole francilienne. Les établissements relevant des secteurs de la construction, du commerce de détail et de gros, du transport et de l'habillement/cuir y sont en effet nettement surreprésentés. En ZUS, un établissement sur deux appartient ainsi à ces secteurs d'activité faisant essentiellement appel à une main d'œuvre de qualification ouvrier /employé, contre un établissement sur trois hors ZUS.

La construction est le secteur qui différencie le plus les établissements implantés en ZUS de ceux établis hors quartiers politique de la ville : 13,7 % d'entre eux relèvent de ce secteur, contre 8,7 % hors ZUS. Dans les ZUS de Seine-Saint-Denis, de Seine-et-Marne et du Val-d'Oise, le secteur de la construction est très présent (16 à 18 % des établissements), accentuant ainsi la surreprésentation également observée hors ZUS dans ces départements (13 à 14 % des établissements). A l'opposé, 11 à 12 % des établissements des ZUS de Paris et des Hauts-de-Seine développent cette activité, soit la plus faible part relevée en ZUS (cette part est néanmoins deux fois supérieure aux autres territoires de ces deux départements).

La surreprésentation en ZUS de quelques secteurs d'activité s'opère bien sûr au détriment d'autres. Ainsi, les établissements de conseils/assistance et les activités immobilières et financières y sont moins présents que dans les autres territoires franciliens. Ces trois secteurs tertiaires font majoritairement appel à une main d'œuvre de qualification cadre et sont davantage implantés au cœur de la métropole francilienne, à Paris et en Hauts-de-Seine. C'est également le cas à l'échelle des ZUS : près de 15 % des établissements en ZUS à Paris et en Hauts-de-Seine relèvent ainsi de l'activité de conseils/assistance, mais le différentiel avec la situation relevée hors ZUS est toutefois considérable : - 11 points. L'écart est également très important dans les Yvelines, où seuls 9,1 % des établissements en ZUS proposent une activité de conseils/assistance, contre près de 20 % hors ZUS. Enfin, c'est en Seine-Saint-Denis que l'activité de conseils/assistance est la moins représentée, en ZUS comme hors ZUS : respectivement 7,9 % et 10,2 % des établissements locaux.



## ▲ ...ET LES CREATIONS D'ACTIVITE NON PLUS

Au cours de l'année 2007, 8 350 établissements ont été créés en ZUS, qu'il s'agisse de création pure, de reprise, d'activation/réactivation ou de transfert. Leur répartition par secteurs d'activité est relativement homogène, quel que soit le département considéré : le commerce est à l'origine d'une création d'établissement en ZUS sur quatre, suivi de la construction avec 22,2 % des créations en moyenne. Les établissements de construction se sont davantage créés dans les ZUS de Seine-et-Marne, du Val-d'Oise et de Seine-Saint-Denis, là où ils sont déjà fortement présents. Le secteur du conseil /assistance constitue, certes, le troisième secteur le plus créateur d'établissement en ZUS, mais il ne représente que 13,7 % des créations. Cette part est la plus faible dans les ZUS de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et des Yvelines, là où ce secteur est déjà peu présent, avec moins de 10 % des créations.

La structure des établissements créés en ZUS en 2007 ne permet pas d'atténuer le différentiel constaté avec le tissu économique régional : toujours plus de créations dans le commerce, la construction et les transports en ZUS qu'à l'échelle régionale, au détriment des créations d'établissement relevant du secteur des services.

## ▲ LES SALARIES RESIDANT EN ZUS SONT JEUNES, OUVRIERS ET SOUVENT A TEMPS PARTIEL...

A fin décembre 2005, 622 000 salariés habitent au sein de l'une des 157 ZUS franciliennes<sup>2</sup>, soit 12,6 % des salariés résidant en Ile-de-France. Leur répartition par catégories d'employeur est relativement similaire à celle de leurs homologues résidant en Ile-de-France. Trois catégories occupent ainsi près de 90 % des salariés des ZUS : les sociétés (74,5 %), les associations (7,7 %) et les collectivités territoriales (6,6 %) - contre respectivement 71,0 %, 6,8 % et 7,1 % en moyenne régionale.

Les salariés résidant en ZUS constituent une population assez masculine : 55,8 % d'entre eux, contre 53,0 % des Franciliens salariés. Si les plus bas taux de féminisation sont relevés en Seine-Saint-Denis et en Yvelines, en moyenne comme en ZUS, la situation est en revanche assez différenciée à Paris où 48,7 % des salariés y résidant sont des femmes, contre seulement 43 % en ZUS. Pour partie imputable à une sortie précoce du système scolaire chez les nombreux jeunes habitant en ZUS, les salariés vivant dans ces quartiers se distinguent également, quels que soient les départements considérés, par leur jeunesse : 18,4 % d'entre eux ont moins de 25 ans, contre 14,1 % en moyenne régionale. Le différentiel est particulièrement prononcé dans les Yvelines où 21,5 % des salariés résidant en ZUS sont âgés de moins de 25 ans, contre 14,6 % en moyenne dans ce département. A Paris, la part des jeunes salariés est en revanche relative-

ment faible, en moyenne comme en ZUS.

D'après les DADS<sup>2</sup>, Le travail à temps partiel concerne 28,8 % des salariés résidant en ZUS, contre « seulement » 19,6 % des Franciliens salariés. Tous quartiers confondus, c'est à Paris et en Seine-Saint-Denis que les plus fortes proportions de salariés à temps partiel sont observées (respectivement 23,6 et 20,7 % des résidents). Au sein des ZUS de ces départements, la précarité des emplois est très nettement accentuée puisque 36,0 % des salariés habitant en ZUS parisiennes sont à temps partiel et 30,7 % de ceux habitant en ZUS séquano-dionysiennes.

Comparativement à la moyenne régionale, l'écart de niveau de qualification des emplois occupés par les salariés des ZUS constitue l'une des composantes essentielles de ces quartiers. Alors que 23,6 % des Franciliens salariés occupent un poste de cadre, ils ne sont en effet que 7,8 % en ZUS (- 15,8 points) ; même à Paris où un salarié de ZUS sur quatre est cadre, le différentiel avec ceux résidant hors ZUS est de - 13 points. La situation est inversée chez les ouvriers qui composent 19,9 % de la population francilienne salariée, contre 35,7 % de celle vivant en ZUS.

salariés résidant en ZUS au 31 décembre 2005	nombre	répartition en %	part des femmes	part des moins de 25 ans	part des cadres
Paris	69 703	11,2%	43,0%	13,2%	24,3%
Seine-et-Marne	37 265	6,0%	44,3%	20,7%	3,2%
Yvelines	59 399	9,5%	43,6%	21,5%	5,3%
Essonne	85 422	13,7%	44,8%	18,5%	6,5%
Hauts-de-Seine	79 577	12,8%	45,7%	16,5%	9,9%
Seine-Saint-Denis	137 433	22,1%	43,3%	19,5%	4,4%
Val-de-Marne	67 612	10,9%	45,4%	18,1%	5,6%
Val-d'Oise	85 586	13,8%	44,2%	19,6%	4,6%
Ile-de-France	621 997	100,0%	44,2%	18,4%	7,8%

Source : INSEE / DADS 2005

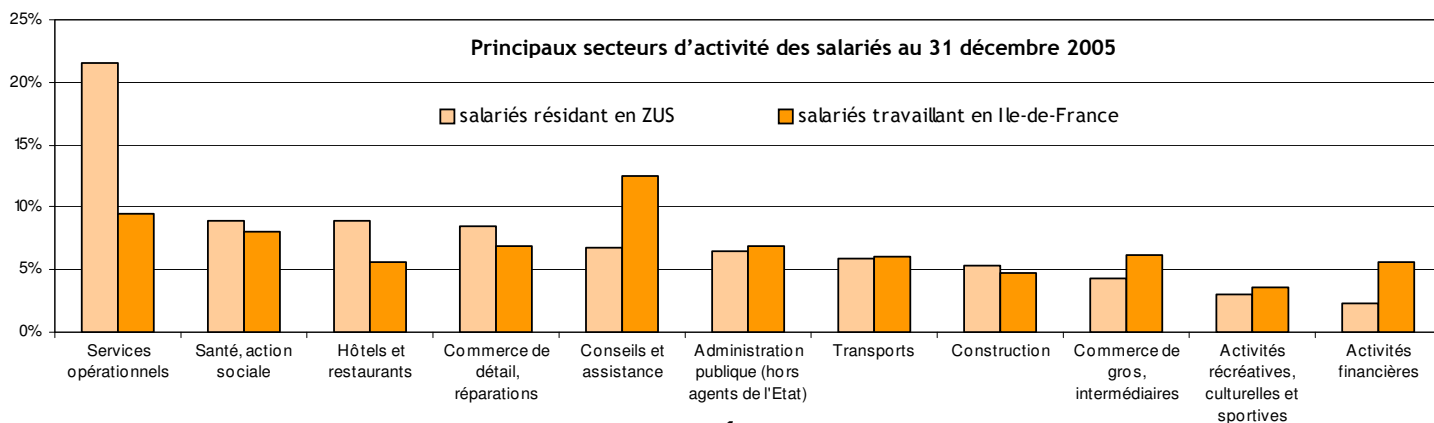
## ▲ ...ILS SONT CONCENTRES SUR QUELQUES SECTEURS D'ACTIVITE, A FAIBLE VALEUR AJOUTEE

Le décalage de niveaux de qualification des emplois occupés par les salariés vivant en ZUS, par rapport à ceux des autres résidents, est très marqué en Hauts-de-Seine et dans les Yvelines, moins sensible en Seine-Saint-Denis. Il s'explique par des secteurs employeurs eux-mêmes très différenciés à l'échelle de chaque département, selon que les salariés résident ou non en ZUS.

En se positionnant sur des secteurs faisant appel à une main d'œuvre peu qualifiée, les salariés résidant en ZUS contournent leurs difficultés à pourvoir les postes offerts en Ile-de-France. Bien que leurs faibles niveaux de qualification les mettent en retrait des activités de

<sup>1</sup> Taux de création : volume de créations pures d'établissement en 2007 / stock initial d'établissements au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

<sup>2</sup> Champ de l'exploitation des Déclarations annuelles des données sociales (DADS) par l'INSEE : salariés du privé et d'une partie du public (les agents de la fonction d'Etat n'y figurent pas). Les salariés des services domestiques et des activités extraterritoriales sont également exclus.



conseils/assistance, premier employeur en Ile-de-France, ils sont ainsi nettement surreprésentés au sein du deuxième employeur régional, les services opérationnels. Si les départements d'Ile-de-France présentent chacun une spécificité sectorielle, le premier secteur employeur des salariés résidant en ZUS est commun à tous : les services opérationnels, qui emploient 21,6 % des salariés des ZUS, contre 10,9 % en moyenne.

Les hôtels et restaurants, concentrés au cœur de la métropole, apparaissent aussi particulièrement pourvoyeurs d'emploi aux salariés résidant en ZUS : 8,9 % d'entre eux occupent un poste relevant de ce secteur, contre 5,7 % des salariés en Ile-de-France.

Les migrations domicile/travail sont particulièrement importantes en Ile-de-France et les actifs ayant un emploi résidant en ZUS ne restent pas à l'écart de ces mouvements. En 1999, 43,7 % d'entre eux travaillent en effet hors de leur département de résidence (contre 41,9 % en moyenne); les plus mobiles étant les actifs occupés du Val-d'Oise et de la Seine-Saint-Denis. Au-delà d'une comparaison des salariés des ZUS avec ceux des autres résidents de leur département d'implantation, il n'est donc pas inutile de rapprocher leur profil de l'ensemble des emplois offerts en Ile-de-France, dans la mesure où ils sont obligés de se positionner sur quelques secteurs.

	répartition par secteurs d'activité des salariés...	... résidant en ZUS	... résidant dans le département
Paris	Services opérationnels	16,1%	9,7%
	Hôtels et restaurants	12,0%	6,0%
	Conseils et assistance	11,2%	12,1%
Seine-et-Marne	Services opérationnels	25,0%	8,0%
	Santé, action sociale	9,8%	8,5%
	Commerce de détail, réparations	8,0%	7,4%
Yvelines	Services opérationnels	24,0%	9,6%
	Santé, action sociale	9,6%	9,6%
	Commerce de détail, réparations	8,8%	7,9%
Essonne	Services opérationnels	21,1%	8,8%
	Santé, action sociale	9,6%	8,1%
	Commerce de détail, réparations	9,2%	7,5%
Hauts-de-Seine	Services opérationnels	18,9%	9,7%
	Santé, action sociale	10,1%	9,4%
	Hôtels et restaurants	8,7%	4,5%
Seine-Saint-Denis	Services opérationnels	25,1%	8,8%
	Hôtels et restaurants	10,4%	5,6%
	Commerce de détail, réparations	8,7%	6,1%
Val-de-Marne	Services opérationnels	19,0%	14,0%
	Santé, action sociale	10,3%	8,4%
	Commerce de détail, réparations	9,3%	8,3%
Val-d'Oise	Services opérationnels	22,1%	9,3%
	Santé, action sociale	9,2%	10,2%
	Commerce de détail, réparations	9,0%	7,7%

Source : INSEE / DADS 2005

### ▲ 17 % DE LA DEMANDE D'EMPLOI REGIONALE PROVIENT DES ZUS

Fin juin 2008, les ZUS franciliennes concentrent, toutes catégories d'inscription à l'ANPE confondues, 100 400 demandeurs d'emploi (soit 17 % de la demande régionale). Parmi eux, 65 900 sont à la recherche d'un poste en CDI à temps plein (catégorie 1), soit 65 % des demandeurs résidant en ZUS, contre 58 % de ceux résidant hors ZUS. La demande d'emploi ZUS de catégorie 1 représente ainsi 18 % de la demande régionale.

Tous territoires confondus, la demande d'emploi régionale de catégorie 1 s'est repliée de - 8 % de fin juin 2007 à fin juin 2008. Les quartiers politique de la ville ne

sont, en moyenne, pas restés à l'écart de cette amélioration : la demande d'emploi ZUS de catégorie 1 enregistre une baisse équivalente de - 8 % sur cette même période.

### ▲ LA DEMANDE D'EMPLOI ZUS DE CATEGORIE 1

Les motifs pour lesquels les demandeurs d'emploi présents à fin juin 2008 se sont inscrits à l'ANPE sont globalement les mêmes en ZUS qu'hors ZUS. Il convient néanmoins de souligner la part importante, en ZUS, des inscriptions consécutives à une fin de mission d'intérim : 8,1 % des demandeurs d'emploi, contre 5,6 % hors ZUS. C'est en Seine-et-Marne et dans les Yvelines que ce motif d'inscription est le plus représenté en ZUS (entre 12 et 14 % des demandeurs). Il s'agit d'une situation également observée hors ZUS dans le premier cas et spécifique aux ZUS dans le second cas, sous l'effet du poids important des quartiers ZUS yvelinois dans l'intérim automobile.

Les demandeurs résidant en ZUS sont plus nombreux à bénéficier du revenu minimum d'insertion que leurs homologues résidant hors ZUS : 14,9 % d'entre eux, contre 11,2 %. C'est à Paris que les demandeurs ZUS bénéficiaires du revenu minimum d'insertion sont les plus représentés (18,0 %), une situation également observée dans les autres quartiers de la capitale (15,8 %).

Ils ne sont en revanche pas plus touchés par le chômage de longue durée que leurs homologues résidant hors quartiers politique de la ville. La proportion d'inscrits depuis plus d'un an et moins de deux ans, comme celle des inscrits depuis plus de deux ans est en effet, en moyenne régionale, similaire.

### Une forte proportion de jeunes et d'étrangers :

Au 30 juin 2008, les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) des ZUS se caractérisent par leur jeunesse : 13,6 % d'entre eux ont moins de 25 ans, contre 10,9 % des demandeurs franciliens hors ZUS. Les ZUS yvelinoises affichent la plus forte part de jeunes demandeurs d'emploi : 17,4 %, soit + 6 points par rapport aux demandeurs hors ZUS de ce département.

En Ile-de-France, la part des étrangers parmi les habitants des ZUS est de 20 % (12 % en moyenne régionale). Au regard de la demande d'emploi, cette catégorie de population est également fortement représentée dans ces quartiers, les étrangers hors Union européenne plus particulièrement. Ces derniers représentent en effet un tiers de la demande d'emploi ZUS de catégorie 1, contre 19,8 % hors ZUS. Les nationalités étrangères hors Union européenne sont davantage représentées dans la DEFM ZUS âgée de plus de 50 ans (40,5 % en ZUS, contre 20,3 % hors ZUS) que chez les jeunes (14,1 % en ZUS, contre 8,8 % hors ZUS).

### Des bas niveaux de formation et de qualification :

Le faible niveau de qualification de leurs salariés est l'une des caractéristiques des ZUS. La structure de la demande d'emploi locale reflète ces écarts : fin juin 2008, 30,7 % de la DEFM ZUS a un niveau de formation inférieur aux CAP/BEP (19,7 % hors ZUS) et seulement 17,5 % a un niveau supérieur au Bac (31,0 % hors ZUS). De plus, si 43,4 % des demandeurs ZUS de niveau CAP/BEP sont titulaires du diplôme correspondant, c'est en revanche le cas pour 52,9 % de leurs homologues hors ZUS. Ce différentiel est identique chez les demandeurs de niveau supérieur au Bac : 65 % de ceux résidant en ZUS possèdent le diplôme correspondant, contre 75 % hors ZUS.

La structure de la DEFM ZUS par niveau de qualification se distingue par la forte présence d'employés, lesquels regroupent 75,1 % des demandeurs locaux, contre 65,5 % hors ZUS. La surreprésentation des ouvriers est également importante puisque les manœuvres et ouvriers spécialisés représentent 6,5 % de la DEFM ZUS de catégorie 1 (3,8 % hors ZUS) et les ouvriers qualifiés 8,8 % (7,1 % hors ZUS). En Seine-et-Marne, un demandeur ZUS sur quatre est ouvrier (contre 17,5 % hors ZUS) ; à l'opposé, 15,7 % de la DEFM ZUS parisienne est de qualification cadre (une part supérieure à celle observée, hors ZUS, en Ile-de-France : 14,6 %).

Les demandeurs d'emploi cadres résidant en ZUS parisiennes sont relativement âgés (- de 1 % d'entre eux a moins de 25 ans), de nationalité française (+ de 90 %) et d'un niveau de formation au moins égal à Bac +3 (+ de 66 %), avec possession du diplôme correspondant dans plus de 90 % des cas. Enfin, les métiers de rédacteur de presse, chargé de communication et responsable en stratégie commerciale regroupent 20 % de leur demande d'emploi. Ce profil est strictement identique à celui de leurs homologues parisiens résidant hors ZUS. Seul un élément les distingue : leur poids (à Paris, 15,7 % de la DEFM ZUS est cadre, contre 20,2 % hors ZUS).

**Une recherche de postes peu qualifiés :** Les principaux métiers recherchés par les demandeurs d'emploi résidant en ZUS sont les suivants : agent de répartition/stockage de marchandise, nettoyeur de locaux, intervenant auprès d'enfants, intervenant à domicile et conducteur/livreur. Ces cinq métiers concentrent 25,1 % de la DEFM ZUS, contre 16,5 % hors ZUS.

Si la DEFM ZUS représente, en moyenne, 18 % de la DEFM régionale, cette répartition est évidemment différenciée par métier. Ainsi, la demande d'emploi résidant en ZUS représente plus de 30 % de la demande régionale dans certains métiers peu qualifiés. C'est le cas notamment des nettoyeurs de locaux, des agents de sécurité, des agents manipulateurs de charges et des conducteurs de transport en commun. A contrario, la DEFM ZUS représente moins de 10 % de la DEFM régionale des dirigeants de PME/PMI, juristes, chefs de produits et chargés de communication.

Cette spécificité des métiers recherchés par les habitants des ZUS se retrouve chez les demandeurs de nationalité étrangère hors Union européenne. Toutefois, le facteur nationalité semble aussi déterminant que le quartier de résidence dans les positionnements par métier des demandeurs d'emploi. Elle est également assez prononcée chez les jeunes demandeurs d'emploi. Le métier le plus recherché par la DEFM ZUS de moins de 25 ans est ainsi commun à l'ensemble de la DEFM ZUS : agent de stockage / répartition de marchandise. Pour partie imputable à une élévation du niveau de formation de cette classe d'âge, en moyenne comme en ZUS, les jeunes demandeurs des ZUS sont toutefois plus nombreux que leurs aînés à rechercher un poste d'employé qualifié, dans les secteurs du commerce et des services aux entreprises essentiellement.

Les principaux métiers recherchés par les demandeurs en ZUS	tous âges confondus		moins de 25 ans	
	ZUS	hors ZUS	ZUS	hors ZUS
Agent stockage de marchandise	5,6%	3,7%	6,6%	5,0%
Nettoyeur de locaux	5,3%	2,6%	1,3%	0,8%
Intervenant auprès enfants	4,4%	3,8%	4,1%	3,9%
Intervenant à domicile	3,3%	2,3%	1,9%	1,6%
Conducteur-livreur	3,3%	2,3%	2,8%	2,3%
Agent de sécurité	3,2%	1,9%	3,4%	2,0%
Agent administratif d'entreprise	3,2%	3,0%	3,8%	3,5%
Agent manipulateur de charges	2,9%	1,7%	3,5%	2,6%
Agent de service en collectivité	2,8%	1,7%	1,7%	1,5%
Vendeurs en équipement de la pers.	2,0%	2,1%	5,9%	6,1%

Sources : INSEE et DARES / ANPE

**Des sorties plus rares vers un emploi identifié :** D'après les données de l'ANPE du premier semestre 2008, seuls 14,3 % des demandeurs d'emploi résidant en ZUS franciliennes sont sortis de ses fichiers, au cours de cette période, pour le motif clairement identifié de reprise d'emploi, contre 19,6 % des demandeurs d'emploi résidant en Ile-de-France, hors ZUS.

Chez les jeunes, les sorties pour reprise d'emploi identifiée sont moins fréquentes, en ZUS comme hors ZUS (respectivement 11,5 et 15,6 %). Pour cette population de demandeurs d'emploi, les sorties pour cause d'entrée en stage sont également moins fréquentes chez les résidents des ZUS que chez leurs homologues résidents hors de ces quartiers (respectivement 4,1 % et 6,1 %).

Maryse MONFORT  
DRTEFP d'Ile-de-France / SEPES

Les demandeurs d'emploi en ZUS catégorie 1 - données à fin juin 2008	Ile-de-France	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise
<b>Nombre de demandeurs</b>	<b>65 872</b>	<b>6 561</b>	<b>3 877</b>	<b>6 381</b>	<b>7 423</b>	<b>8 027</b>	<b>16 329</b>	<b>6 378</b>	<b>10 896</b>
part dans la demande d'emploi d'ensemble	18%	8%	12%	19%	26%	18%	26%	17%	28%
évolution en un an	-8%	-8%	-5%	-5%	-1%	-7%	-11%	-11%	-9%
évolution en un an de la demande d'ensemble	-8%	-7%	-3%	-7%	-4%	-10%	-10%	-11%	-7%
<b>Part des demandeurs d'emploi...</b>									
âgés de moins de 25 ans	13,6%	6,2%	17,3%	17,4%	14,5%	12,0%	13,9%	15,0%	13,9%
femmes	45,3%	43,1%	44,8%	43,4%	48,2%	43,8%	45,8%	45,3%	46,3%
étrangers hors Union européenne	32,5%	31,2%	30,4%	31,8%	30,6%	31,0%	36,1%	27,8%	34,1%
bénéficiaires du RMI	14,9%	18,0%	13,4%	12,7%	12,6%	14,2%	16,9%	14,5%	14,3%
ayant un niveau de formation supérieur au Bac	17,5%	37,3%	11,8%	13,8%	16,1%	21,0%	14,0%	16,7%	14,0%
ayant un niveau de formation inférieur aux CAP/BEP	30,7%	25,1%	31,8%	31,1%	29,6%	27,0%	34,9%	28,5%	32,1%
inscrits depuis plus d'un an et moins de 2 ans	15,1%	16,1%	12,7%	15,0%	12,5%	14,9%	15,6%	15,3%	16,2%
inscrits depuis plus de 2 ans	11,5%	14,8%	8,8%	9,9%	7,2%	11,7%	12,7%	10,7%	12,7%
manœuvres et ouvriers	15,3%	12,5%	26,6%	20,7%	14,1%	12,1%	15,2%	13,6%	14,4%
employés non qualifiés	28,6%	17,4%	31,1%	26,7%	28,0%	24,3%	34,0%	26,3%	32,8%
cadres	4,5%	15,7%	1,9%	2,9%	3,5%	6,2%	2,3%	3,1%	2,7%
inscrits suite à une fin de mission d'intérim	8,1%	4,9%	13,3%	12,3%	11,3%	5,7%	7,5%	6,9%	7,3%
inscrits suite à un licenciement	29,8%	30,7%	24,1%	27,9%	30,2%	29,8%	30,1%	31,2%	30,8%

Sources : INSEE et DARES / ANPE

### Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle d'Ile-de-France

66, rue de Mouzaïa – 75935 Paris Cedex 19 – Tél. 01 44 84 26 99

Directeur de la publication : Yves Calvez

Réalisation : Pôle études, prospective, évaluation et statistiques (dr-idf.statistiques@travail.gouv.fr)

Diffusion : Service communication et documentation / Tirage 600 exemplaires / n°ISSN : 1767-9877